

Mesdame, Messieurs,

La réforme de l'apprentissage de commerce est un sujet d'actualité important.

Comme vous le savez, cette réforme vise à moderniser et à adapter les programmes de formation professionnelle pour répondre aux besoins et aux évolutions du marché du travail. L'un de ses objectifs est d'offrir aux apprentis une formation plus pratique et axée sur les compétences professionnelles requises dans le domaine du commerce. Cela demande une plus grande intégration des nouvelles technologies et des compétences numériques. De plus, la réforme vise à renforcer la collaboration entre les entreprises et les écoles professionnelles, afin de garantir une meilleure adéquation entre la formation et les besoins de l'économie. Ce qui se traduit par une plus grande implication des entreprises dans la conception des programmes de formation et dans l'encadrement des apprentis.

Dans le cadre de cette réforme, votre comité a décidé de modifier ses structures afin de mieux répondre aux besoins de ses membres et de leurs apprentis. De nouveaux statuts ont été approuvés lors votre dernière assemblée. Afin de mettre en place ces nouveaux statuts, nous avons principalement mené les projets suivants :

- Une nouvelle répartition des tâches au sein du comité
- La nomination du nouveau vice-président et représentant de la FPV au sein de la CIFIC VD : Alexandre Ludin
- La recherche de nouveaux membres pour le comité
- L'information de la nouvelle organisation aux responsables CI lors d'une séance de début d'année

Un travail important de communication a également été effectué. Des séances de coordination nationales, romandes et vaudoises ont été organisées. Les entreprises ont été renseignées par le biais de circulaires d'information. Des modules de formation des entreprises et des responsables CI ont été mis en place.

Nous sommes au début de cette réforme et de nombreux défis nous attendent dans le futur. Nos principaux objectifs seront de consolider notre organisation, d'accueillir nos nouveaux membres du comité et d'assurer une bonne mise en œuvre de la réforme tout en maintenant le nombre d'entreprises formatrices et d'apprentis. Un effort particulier sera mis dans le domaine de la communication à nos membres.

Un merci particulier au vice-président, aux membres du comité, aux cheffes expertes, aux coordinatrices administratives et pédagogiques, au master trainer, à l'Etat de Vaud ainsi qu'à vous tous et toutes, membres de notre association.

Pierre Ethenoz

Président de la CIFIC - VD